

Décision

Générale

colonial

Décision n° 693 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 693

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 avril 1967

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro
1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

Un centre d'examen pour le certificat d'aptitude professionnei industriel, Spécialité ajusteur, sera ouvert au Collège d'Enseignement technique annexé au Lycée de Djibouti, pour la session de 1967, le 25 mai et jours suivants. L'examen de contrôle se déroulera éventuellement à l'issue de la délibération finale du premier examen. Le jury, qui se réunira sur convocation de son président; Président: M. Sauvage, Chef du Service de l'Enseignement p. i. en C.FS. Membres (a), représentant MM. les employeurs : MM. Webér, Directeur des Travaux publics : Fond, Chemin de fer Franco-Ethiopien : Deguerce, Société Shell. b) Représentant MM. iles salariés de la profession : MM. Mondino (Jesn). Régie des Eaux : Amdréoli: Chemin de fer Franco-Ethiopien : Gastaud, Ets Besse (Mer Rouge). c) Professeurs : MN. Bourdeau instituteur CE G. Ecole du Stade : Martel, PETT, contractuel C.E.T. ; Arigo, PAT, contractuel CET.